

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Nos conditions générales de ventes s'appliquent à toutes nos ventes. En signant le présent devis, le client accepte, sans réserve, nos conditions de ventes et renonce à toute application des éventuelles conditions générales d'achats.

CONDITIONS DE COMMANDE

Les commandes de nos clients sont fermes sauf avis contraire de notre part sous huitaine, à compter de la réception du Devis accepté accompagné d'un acompte de 30% du montant total TTC de la commande.

L'indisponibilité d'un produit du fait de la rupture de stock ou de sa suppression du catalogue étant indépendante de la volonté de LOGIMATIQUE, sa responsabilité ne pourra être engagée.

En cas de variation de prix, entre l'établissement du devis et l'accord du client, LOGIMATIQUE lui établira une nouvelle proposition, soumise à son accord afin de confirmer la commande.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- 30 % à la commande
- Le Solde à la livraison

Conformément à l'article 33 de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture, lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé ci-dessus. Ces pénalités sont d'un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal.

DELAI DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans garantie. Un retard n'autorise pas le client à annuler la vente ou à refuser le matériel ; il ne peut pas davantage donner droit à retenue, pénalité, compensation, dédommagement.

GARANTIE MATERIELS

La garantie du matériel est celle du constructeur. Nous ne pourrions, en aucun cas, nous substituer à lui pour assurer un quelconque dépannage, ou un échange. Notre responsabilité ne pourra être engagée en cas de défaillance de celui-ci.

GARANTIE LOGICIELS

Nos logiciels comprennent les programmes et la documentation.

Ils sont garantis 1 an (Assistance téléphonique incluse). Délai d'intervention téléphonique (hors période congés) de 24 à 48 heures maximums.

CONTRAT DE MAINTENANCE

Au terme de la garantie, un contrat de maintenance/logiciel est proposé au client pour acceptation. Il permet au client de continuer à bénéficier de notre assistance et dépannage par téléphone, et surtout de recevoir périodiquement toutes les mises à jour de nos programmes.

INSTALLATION

Pour les configurations complètes – Matériels et Logiciels, nous assurons les tests du matériel, la configuration, l'installation des cartes et Logiciels Réseau s'il y a lieu, l'unité de Sauvegarde, l'Imprimante, etc., le paramétrage des logiciels en fonction des besoins de chaque client.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvais fonctionnement dû à une modification ou extension à cette configuration non effectuée par nos soins.

Pour les configurations logiciels sans matériel – Notre prestation se limite à l'installation des logiciels LOGIMATIQUE et de leur paramétrage. Nous n'installons, ni ne configurons aucun matériel, ni logiciel non fourni par LOGIMATIQUE. S'il s'avérait d'un dysfonctionnement à l'utilisation, en raison d'une mauvaise configuration du matériel ou de sa défaillance, notre responsabilité ne pourra être engagée.

FORMATION

Toute journée de formation et d'intervention sur le site sera facturée au prix en vigueur au moment de la commande.

Frais de déplacement et séjour en sus.

OBLIGATIONS DU CLIENT – DROITS INCORPORELS

La vente de logiciels et autres produits n'entraîne en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leurs ayants-droits.

En conséquence, le client s'interdit de télédiffuser ou de permettre la télédiffusion, de tout ou partie des logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit.

Il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales.

Il est plus généralement rappelé que, conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, les logiciels et autres produits vendus sont destinés exclusivement à l'usage privé dans le cadre dit « du cercle de famille » et que tout contrevenant s'expose aux sanctions civiles et pénales prévues en matière de contrefaçon.

De même, le client s'interdit de reproduire ou permettre la reproduction même partielle de ces logiciels et autres produits quelles que soient les modalités.

La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce nonobstant l'engagement de poursuites.

RESERVE DE PROPRIETE

Nous nous réservons la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement complet de leur prix en principal et intérêts, étant précisé que la simple remise d'une traite ne vaut pas paiement. A défaut de règlement du prix à l'échéance convenue, nous pourrions reprendre les marchandises et la vente sera résolue de plein droit si bon nous semble. Les acomptes versés resteront acquis à notre entreprise à titre de dédommagement. Le client est responsable des marchandises vendues dès leur sortie de nos magasins ; il s'engage à ce qu'elles soient couvertes, dès cette sortie, par une assurance garantissant les risques de perte, vol et destruction.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

De façon expresse, il est donné attribution de juridiction aux Tribunaux compétents de BOBIGNY pour toute contestation pouvant surgir entre les parties, avec application de la loi française.